

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240507-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE Département de la Loire secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr www.saint-julien-molin-molette.fr Tel: 04 77 51 51 11

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette Séance du 07 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 mai à 20 heures 00 mn,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15 Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14 Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s:

Estelle Trémoulhéac donne procuration à Céline elie

Date de convocation: 2 mai 2024

Secrétaire de séance : Alexandre Vagnon

OBJET: Vestiaire Foot: Demande de subvention à l'ANS

Mme le maire propose de présenter le dossier suivant à l'agence nationale pour le sport :

L'extension et la réhabilitation des vestiaires implantés sur le terrain de football communal.

Le cabinet d'architecte « Atelier 3A » a estimé le montant des études et des travaux à :

- Travaux : 172 261,73 HT, soit 206 714,07 € TTC

- Maitrise d'œuvre : 18 000,00 €, soit 21 600,00 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention

SOLLICITE l'ANS pour une subvention de 55 000 € sur un montant total de 191 111,73 € HT DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2024 AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention

La maire Céline Elie Secrétaire de séance Alexandre Vagnon